

La République du Centre, 28 juin 2011

NUCLÉAIRE ■ Sueur (PS) interpelle Lagarde

Jean-Pierre Sueur, sénateur du Loiret, a posé à la ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie une question sur les conséquences de la réforme de la taxe professionnelle à l'égard des péréquations dont bénéficiaient les communes riveraines d'une centrale nucléaire. Il rappelle le préjudice qui constituait pour les petites communes l'obligation de compter au moins dix salariés de la centrale nucléaire résidant dans la commune, ainsi que la création par la loi de finances pour 2010 d'une taxe additionnelle dite de stockage dont le produit est reversé aux communes et aux établissements publics de coopération intercommunale. Il demande la confirmation que le seuil de dix salariés sera remis en cause, que soient apportées les garanties relatives au maintien aux communes concernées d'apports financiers au moins égaux à ceux antérieurement perçus, et à quelle date les deux décrets seront-ils publiés. ■